

PROCES-VERBAL
DE LA REUNION DU BUREAU FEDERAL
N°13/2021 - 9 SEPTEMBRE 2021
SIEGE DE LA FEDERATION ET VISIOCONFERENCE

Présidence	André Giraud
Présents	Jean-Marie Bellicini, Marcel Ferrari, Arnaud Flanquart, Jean-Jacques Godard, Jean Gracia, Michel Huertas, Emmanuelle Jaeger, Christine Mannevy, Alain Martres, Martine Prévost (visioconférence), Alain Talarmin, Jean Thomas, Anne Tournier-Lasserve, Didier Vareecke, Christine Virlovet, Patricia Zuger
Excusée	Dominique Carlac'h (pouvoir à André Giraud)
Assistent	Jean-Marc Beraud (président du CNDLT), Philippe Leynier (Directeur technique national adjoint en visioconférence), Florian Rousseau (Directeur de la haute performance), Souad Rochdi (Directrice générale), Lahcen Salhi

- Début de la réunion à 17h -

1. OUVERTURE

André Giraud souhaite la bienvenue aux personnes présentes au siège de la Fédération ou en visioconférence et ouvre la séance.

Il remercie Anne Tournier-Lasserve qui a présidé la réunion de bureau du 12 juillet dernier.

2. APPROBATION DU PV N° 12 DU 12 JUILLET

Après prise en compte de différentes précisions, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Jean-Marie Bellicini rappelle le résultat de la consultation effectuée a posteriori auprès des membres du bureau, concernant la modification d'une décision de suspension à titre conservatoire d'un athlète.

Au vu d'éléments complémentaires transmis, 16 membres se sont exprimés pour la modification de cette décision. 2 membres absents lors de la dernière réunion se sont abstenus.

3. INTERVENTION DU PRESIDENT

➤ Retour sur l'été

• André Giraud tient d'abord à remercier toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la réussite de nos événements nationaux organisés cet été : championnats, meetings, etc. Les conditions sanitaires qui nous étaient imposées étaient très strictes. Nous nous réjouissons de constater qu'il n'y a eu aucun problème.

Le Meeting Diamond League de Paris a été une réussite : très bonne organisation, nombreux spectateurs et très bons résultats sportifs qui placent ce meeting, à l'heure actuelle au 6^e rang mondial avant le meeting de Zurich qui a lieu ce soir même.

Le matin du meeting, la réunion à laquelle de nombreux délégués, présidents de ligues ou de commissions ont participé, nous a valu des retours très positifs.

Les compétitions internationales concernant les U20 et les U23 ont montré tout le potentiel des équipes de France de ces catégories qui ont récolté de nombreuses médailles.

- Florian Rousseau fera le bilan des Jeux de Tokyo. Le Président souligne, pour sa part, plusieurs points. L'un des objectifs était de réussir les stages de préparation prévus à Kobe et à Sapporo. Ces deux stages ont réuni une importante délégation d'une centaine de personnes (athlètes et staff). L'accueil des Japonais a été excellent à tous les niveaux. Ces stages préparatoires se sont donc déroulés dans de très bonnes conditions malgré les contraintes sanitaires.

- Sur le plan purement sportif, on peut dire qu'aux Jeux de Rio en 2016, nous avons eu, pour les médailles, 120% de réussite ; à Tokyo, ce fut 25% !

- Le CNOSF avait organisé un Club France qui a essentiellement permis, compte tenu des conditions sanitaires extrêmement strictes, aux présidents de fédérations de rencontrer la Ministre et de lui faire part, entre autres, de la nécessité d'obtenir des délais supplémentaires pour l'obligation du Pass sanitaire. On continue d'ailleurs à se battre pour cela.

A ce propos, Jean Gracia indique que certains clubs font un lien, qui n'a pas lieu d'être, entre l'obligation du Pass sanitaire et la prise de licence. La CSR évoquera ce sujet lors du prochain bureau.

➤ Actualités

• L'appel à candidature pour le poste de DTN a été prolongé jusqu'au 10 septembre. Il y a, à l'heure actuelle quatre candidats. Le choix se fera ensuite en concertation avec le Ministère pour aboutir à une décision qu'on espère d'ici fin octobre.

• Pour la première fois, nous avons pu réunir, pour la signature d'une convention avec la FFA, les dirigeants de l'UNSS et de l'UGSEL. Merci à Didier Vareecke qui suit ce dossier.

• André Giraud évoque ensuite 4 axes majeurs de cette rentrée.

- Le projet « Jeux bouge » (30' de sport à l'école) doit être mis en place. Les clubs sont prêts. On va lancer cette opération, une fois la rentrée passée.

- Les projets d'athlétisme dans les quartiers constituent également un axe de développement intéressant. Lahcen Salhi a participé à plusieurs réunions. L'idée est de mettre en place, durant l'été 2022, des olympiades dans ces quartiers.

- Autre point important de développement : la pratique sportive en entreprise. Dominique Carlac'h pilote ce projet.

- Le dernier sujet important auquel il va falloir réfléchir concerne la réforme de nos compétitions (calendrier, format, etc.).

Nous devons absolument tous travailler ensemble, aller dans le même sens : élus, salariés et DTN.

Nous allons reprendre les réunions hebdomadaires.

• En ce qui concerne les services, il est nécessaire de renforcer le secteur administratif, ainsi que le secteur développement. Il faut, en outre, améliorer le service clubs et les relations avec les territoires.

Enfin, toujours sous la houlette de la Directrice générale, il va y avoir une transformation du service communication et du service compétitions, liée notamment aux objectifs du programme Impulsion 2024.

André Giraud remercie Philippe Leynier qui a accepté de remettre à plat l'organisation de la DTN pour travailler dans le sens de notre programme « Impulsion 2024 », en attendant la nomination du nouveau Directeur technique national.

• En ce qui concerne les licences, la crise sanitaire nous a fait perdre 45 000 licences, dont 24 000 licences compétition et 15 000 licences running.

Mais le nombre de licences prises depuis le 1^{er} septembre est intéressant et laisse espérer une réelle reprise.

• Le Président assistera le 2 octobre à une journée « athlétisme santé », organisée en partenariat avec l'Institut Médical Montsouris et la Cité universitaire, dans le parc Montsouris. Un colloque destiné aux entraîneurs de la Ligue d'Île de France se tiendra conjointement.

• Du 7 au 10 octobre des athlètes de la « Génération 2024 » seront regroupés à Cergy-Pontoise (Île-de-France). Pierre-Charles Peuf et Philippe Leynier travaillent sur le projet et sur la liste des athlètes qui seront invités.

• Nous avons de bonnes nouvelles concernant nos partenaires. Tous nous renouvellent leur confiance. Nous travaillons avec l'un de nos partenaires sur l'accompagnement territorial. Notre équipe marketing et la Directrice générale ont effectué un travail remarquable puisque nous aurons en 2022 un record de rentrées marketing, malgré la perte de RMC Sports, comme quoi, l'athlétisme reste encore un sport attractif !

• Le Président évoque enfin un sujet qui fait de plus en plus l'objet de polémiques : l'utilisation non maîtrisée des réseaux sociaux sur lesquels on trouve tout et n'importe quoi.

Nous devons tous, élus du comité directeur, membres des commissions, être très attentifs à notre mode de communication.

4. INTERVENTION DU SECRETAIRE GENERAL - DOSSIERS DU BUREAU FEDERAL

- Alain Martres rappelle que la plateforme SI-honorabilité va être mise en place. Dans ce cadre, il faut rappeler aux clubs qu'ils doivent licencier tous leurs encadrants, et tout particulièrement ceux qui sont au contact d'athlètes mineurs. S'il advenait qu'un encadrant non-licencié soit accusé, par exemple, de violences sexuelles, le club pourrait être mis en cause.

- Jean-Marie Bellicini donne des précisions sur le déroulement de la journée du 17 septembre. Le matin, à partir de 10h une réunion regroupera, au siège de la Fédération, les présidents de commissions et les présidents de ligues ; l'après-midi, aura lieu au même endroit la réunion du comité directeur qui se terminera à 17h.

Il sera possible de participer à ces deux réunions en visioconférence. Un déjeuner-buffet sera pris en commun au CNOSF.

Chaque participant devra **obligatoirement remplir le bulletin d'inscription** qui va être envoyé, pour indiquer le besoin éventuel d'une nuitée et confirmer la participation au déjeuner.

Souad Rochdi rappelle que toute demande de réservation d'hébergement doit être adressée à achats@athle.fr et pas au secrétariat général.

- Le secrétaire général liste ensuite un certain nombre de sujets qui seront à l'ordre du jour du prochain bureau, le 28 septembre en visioconférence. Compte tenu de l'importance de certains points et des interventions habituelles, il ne sera pas possible de demander dans les jours précédents la réunion, de rajouter d'autres points.

André Giraud indique que les textes à valider devront être envoyés suffisamment tôt en amont pour que chacun puisse en prendre connaissance. Mais il ne sera pas question de refaire un débat sur des textes travaillés en commissions.

- Jean-Marie Bellicini confirme ensuite la tenue d'un séminaire du bureau fédéral à Aubagne le jeudi 21 octobre après-midi et le vendredi 22 matin. Plusieurs sujets très importants sont prévus. Ils donneront lieu à débat en s'appuyant, selon les sujets, sur des documents déjà existants, sur les travaux réalisés dans le cadre du programme « Impulsion 2024 », sur les annonces faites le 12 octobre lors d'une réunion avec l'ANS sur la haute performance. D'autres sujets seront des sujets « neufs ».

- Jean Gracia rend compte d'une réunion qui s'est tenue à Colmar le 6 septembre concernant la demande du président du comité départemental du Bas-Rhin, de recréer une ligue d'Alsace, indépendante du Grand Est et ceci, dans le cadre de la Collectivité européenne d'Alsace.

Jean-Marie Bellicini participait à cette réunion où étaient invités les présidents, secrétaires généraux et trésoriers des structures déconcentrées concernées (Ligue G-E, Comité 67, Comité 68).

En réponse aux arguments avancés, Jean Gracia a donné des explications sur les actions que d'autres grandes ligues avaient mises en place pour résoudre au mieux les problèmes évoqués. La possibilité de création d'un Comité départemental Alsace (67+68) a été évoquée si les structures concernées et les clubs en étaient favorables. La réponse faite par le président du comité du Bas-Rhin a laissé peu de place à la concrétisation d'un tel projet, l'entente avec le Comité du Haut-Rhin ne pouvant se faire, selon lui, sereinement dans cette configuration.

- Le secrétaire général propose ensuite de valider la liste, envoyée par Annie Laurent, des personnes appelées à recevoir une médaille fédérale (bronze, argent, or ou platine).

Il explique ensuite que chaque ligue a droit à un quota pour chaque niveau de médailles. Les comités départementaux font généralement des propositions aux ligues. Les commissions nationales ont droit également à un certain quota de propositions.

- Emmanuelle Jaeger évoque le projet de créer une « « Lettre des délégués », pour, entre autres, établir une communication régulière, par exemple trimestrielle, avec les délégués. L'idée est bonne ; reste à définir les contenus, l'équipe rédactionnelle, etc.

Un premier numéro pourrait paraître en novembre.

- Emmanuelle Jaeger explique ensuite ce qu'est le dispositif « jeuxaider.gouv ». Il s'agit d'une application très simple qui permet de mettre en relation des bénévoles et des associations. C'est suite à une sollicitation du Premier ministre auprès des fédérations, qu'Emmanuelle Jaeger propose de télécharger cette application qui couvre tout le territoire national.

- Jean-Marie Bellicini fait le point sur le **calendrier des réunions** (jusqu'au 31/12) qui a été transmis. Il rappelle aux présidents de commissions qu'ils doivent saisir le Secrétariat général au moins une semaine en amont des réunions de bureau ou de comité directeur, s'ils souhaitent faire des demandes spécifiques, faire inscrire des sujets aux ordres du jour. Par ailleurs le délai pour la préparation et la diffusion d'une circulaire est de 10 jours.

Anne Tournier-Lasserve souhaite que tous les documents préparatoires à une réunion, soient envoyés plusieurs jours avant ladite réunion, afin que les personnes puissent les étudier de manière précise.

- La FFA bénéficie d'un agrément collectif de service civique pour que les clubs et les structures déconcentrées puissent accueillir des volontaires sur des missions à thématiques particulières (jeunes, santé, handicap, QPV...). Notre agrément est arrivé à échéance et nous devons le renouveler. Pour cela, une décision du Bureau fédéral actant le renouvellement de l'agrément pour une durée de 3 ans est nécessaire (cf. le PV du BF du 12 avril 2018). Le Bureau fédéral ainsi sollicité donne son accord pour le renouvellement de l'agrément en question.

5. INTERVENTION DE LA DIRECTRICE GENERALE

➤ Organisation interne

- Souad Rochdi indique que les travaux du siège sont quasiment terminés. Il reste à mieux insonoriser les salles de travail et certains bureaux.

- Comme l'a indiqué le Président, il va y avoir, après un état des lieux, une réorganisation des services dans le cadre du programme « Impulsion 2024 ». Une présentation sera faite aux délégués du personnel en fin d'année ou début d'année prochaine.

- Un avenant concernant l'accord pour le télétravail a été signé. Les salariés pourront être en télétravail jusqu'à deux jours par semaine.

Il y a actuellement beaucoup d'absents : congés de maladie ou de maternité ; nous travaillons sur leurs remplacements.

- On travaille sur la révision budgétaire et sur les grandes orientations pour la construction du budget 2022.

Avant la fin de l'année, une réunion de bureau sera quasi intégralement consacrée aux orientations budgétaires 2022. Chaque directeur de pôle sera donc amené à contacter les vice-présidents en charge d'un secteur pour leur amener un éclairage.

La directrice générale ajoute que l'utilisation de nouveaux outils numériques facilite la tâche de tous ceux qui travaillent sur le budget.

➤ Marketing

- Outre les bonnes nouvelles annoncées par le Président, Souad Rochdi fait état de contacts avec des partenaires potentiels.

- Avec André Giraud, elle a été reçue très cordialement à Tokyo par les dirigeants d'ASICS qui ont exprimé leur regret de ne pas pouvoir continuer à travailler avec la FFA. Ils ont même annoncé qu'ils reprendraient contact pour l'olympiade suivante !

- La MAIF réoriente son partenariat avec la Fédération. Elle s'engage désormais dans une thématique éco-responsable. Dans ce cadre, 27 licenciés âgés de 18 à 25 ans ont été choisis pour devenir « ambassadeurs sport-planète ».

- L'appel d'offre à Athlé TV à -50% a été lancé auprès des nouveaux licenciés, soit 2,44€/mois. La plateforme Sportall compte 7 500 abonnés. Elle a cumulé environ 48 000 heures de visionnage. Outre les meetings de la Diamond League, les amateurs de running vont pouvoir vivre différents championnats de France organisés cet automne.

➤ Communication

- Une vaste campagne a été lancée, y compris dans la presse quotidienne régionale (PQR), pour aider les clubs à fidéliser et à recruter : c'est une nouveauté. De petits clips vidéo sont également diffusés dans les salles d'attente des médecins.

- Un webinaire à destination des clubs a été très bien organisé avec des contenus intéressants. C'est une expérience à renouveler. Merci à Emmanuelle Jaeger pour sa participation.

➤ Implantation

- Une seule implantation est proposée : celle des Championnats de France de course verticale. La **candidature de Méribel (ARA) est validée** pour le 22 août 2022.

En outre, Souad Rochdi informe que *Athlé Magazine*, qui vient d'être honoré par World Athletics, fêtera samedi son centième anniversaire. Cet anniversaire donnera lieu à une communication dédiée.

6. BILAN DE LA SAISON ESTIVALE AU NIVEAU DE LA HAUTE PERFORMANCE

Florian Rousseau, Directeur de la haute performance, fait part dans un premier temps, du bilan quantitatif brut des Jeux de Tokyo, avant de se livrer à une analyse plus fine, puis de proposer des orientations pour 2024, mais aussi 2028, voire 2032.

➤ Bilan

61 athlètes étaient présents à Tokyo ; 43 ont participé à des épreuves individuelles, 18 constituaient le collectif relais des 4 équipes qualifiées.

L'athlétisme propose 49 épreuves individuelles, + 5 relais.

Nos athlètes féminines ont participé à 11 épreuves individuelles + 2 relais. Les hommes ont participé à 19 épreuves individuelles + 2 relais. La France était donc présente sur 34 épreuves.

On peut féliciter Kevin Mayer pour sa médaille d'argent. On constate que de plus en plus de pays participent et que le niveau global est de plus en plus relevé. 36 pays ont obtenu des médailles en athlétisme. On doit donc aussi féliciter tous nos finalistes.

9 athlètes, soit 19% des engagés sur des épreuves individuelles, ont réussi leur « « season best ». Ils ont donc été à leur meilleur niveau le Jour J.

18 athlètes (hors marathon et épreuves de marche), soit 45%, n'ont pas passé le premier tour.

➤ Analyse

Compte tenu de ces données, il est clair que nous devons mieux définir les exigences du très haut niveau et réfléchir à nos modalités de sélection.

Nous avons conscience que la crise sanitaire a eu des impacts sur la préparation et même sur les modalités de sélection.

L'impact financier existe aussi puisque nous devons payer chaque test PCR fait à l'étranger.

Les stages n'ont pas pu se dérouler dans les endroits habituels. Il a fallu changer les habitudes.

Mais cette situation a permis de revaloriser notre capacité à organiser des stages, que ce soit dans la métropole ou en Outre-mer.

Le volume des stages a été réduit ainsi que le nombre d'athlètes éligibles pour y participer.

A l'avenir, les stages de très haut niveau seront réservés aux potentiels finalistes JO ou championnats du Monde. Il faut optimiser pour ces athlètes tous les services qu'on peut leur offrir, y compris le suivi socioprofessionnel.

Il faut donc, distinguer la très haute performance de la haute performance.

La moyenne du nombre de médailles obtenues par les athlètes français lors des 5 derniers JO est de 2,1. Nous avons fait le choix d'inviter les « coachs perso » des médaillables potentiels, sachant que, compte tenu du contexte sanitaire, le nombre d'accréditations était limité.

On a constaté avec plaisir une transversalité : certains coachs ont conseillé d'autres athlètes que le leur.

Les stages préparatoires dont a parlé André Giraud ont permis d'optimiser l'acclimatation à la chaleur et à l'humidité, ainsi qu'à effacer les effets du décalage horaire dont on sait qu'il est plus perturbant quand on va d'ouest en est. Pour cela, nous avons eu recours aux conseils d'un chrono-biologiste, spécialiste du sommeil.

On ne peut pas passer sous silence les innovations technologiques qui concernent essentiellement les chaussures. Il faut bien savoir que tous les athlètes n'ont pas le même niveau d'aide de la part des équipementiers, dont certains sont toujours dans l'optimisation maximum de nouveaux matériaux.

On peut prendre l'exemple de notre relais 4x400m féminin. Les techniciens estiment que l'utilisation de « très bonnes » chaussures permet de gagner un peu plus de 7/10^{ème} par tour. Or, trois de nos relayeuses

n'avaient pas les « très bonnes » chaussures, d'où une perte d'au moins deux secondes, ce qui a eu pour effet de ne pas qualifier le relais pour la finale.

Si on prend l'équipe de Pologne, tous les athlètes qui participent, ont l'obligation d'utiliser en compétition les « très bonnes » chaussures !

En outre, savoir qu'on court avec les meilleures chaussures a un impact psychologique non négligeable. Au niveau international, il est probable que les inégalités vont se creuser car on sait que de nouvelles améliorations « techniques » à l'intérieur de la chaussure sont possibles.

Une seule médaille pour l'athlétisme français, c'est insuffisant. A Paris, on n'aura pas le choix : nous devons avoir plus de finalistes et plus de médailles qu'à Tokyo. Le corollaire est qu'il faut diminuer le nombre d'athlètes qui ne passent pas le premier tour. On ne va pas aux JO pour découvrir ce que c'est.

➤ Orientations

Nous devons élaborer des projets stratégiques avec des priorités claires :

- avoir moins d'athlètes, mais plus de qualité (très haut niveau) dans nos stages ;
- travailler avec les médecins sur la prévention pour avoir moins de blessures ;
- renforcer les compétences des entraîneurs ;
- évaluer et « challenger » les potentiels très haute performance ;
- faire régulièrement des points d'étape ;
- mieux utiliser l'accompagnement scientifique, par exemple les data ;
- assurer une veille internationale ;
- identifier les bonnes pratiques de la concurrence ;
- renforcer le suivi médical ;
- proposer aux athlètes, mais aussi aux coachs et aux staffs, des sessions de formation à la dimension mentale de la performance ;
- prendre conscience de l'importance de la dynamique collective ;
- assurer de la sérénité pour les athlètes ;
- ne pas accepter que des athlètes partent seuls en stage ;
- assurer une formation « cousue main » aux entraîneurs qui doivent, à leur tour, transmettre leur savoir et leur expérience.

La liste est longue mais pas exhaustive.

Florian Rousseau indique qu'il a été très bien accueilli à la FFA en février 2020. Il est heureux de faire désormais partie de la grande famille de l'athlétisme. Il souhaite donc parler de l'avenir avec bienveillance mais de façon très franche.

La FFA doit préparer l'héritage pour les futures olympiades ; pour cela il y a une révolution à mener. Nous devons changer nos habitudes.

Il y a trop peu de travail collaboratif entre les entraîneurs, trop d'isolement d'athlètes avec leurs coachs, trop de structures d'entraînement (55). Chez de nombreux coachs, on sent une peur de la remise en question, un manque de curiosité. On ne doit pas rester ancré sur ses certitudes. Au contraire, se remettre en question favorise la haute performance.

Florian Rousseau a été témoin d'un conflit entre coachs et il rappelle combien une utilisation malveillante des réseaux sociaux peut nuire aux athlètes. S'attaquer à des athlètes est inadmissible. Les coachs aussi, doivent respecter un devoir de réserve. Nous devons tous travailler pour un même objectif, alors que le

système a créé des états dans l'état avec des coachs qui sont ouvertement contre la FFA. Ils fragilisent l'institution, les athlètes, le staff fédéral.

Marcel Ferrari remercie Florian Rousseau pour ce constat sans concession. Il rappelle le choix discutable qui avait été fait de ne pas emmener nos meilleurs athlètes aux Championnats d'Europe par équipes en leur laissant le choix de participation pour les protéger afin de préparer les JO. Non seulement la France a failli descendre en division inférieure, mais le mauvais résultat de Tokyo a contribué à dégrader l'image de l'équipe de France et pourrait nuire à une dynamique commune.

Arnaud Flanquart confirme que nous fonctionnons encore de façon trop empirique. On n'a pas assez conscience de l'importance de l'approche médicale scientifique, psychologique, etc. On peut presque prédire le nombre de médailles que l'équipe de France pourrait obtenir à Paris.

Florian Rousseau pense que nous n'obtiendrons pas 10 médailles. Trois ou quatre serait un résultat plus logique. Il n'est pas sûr que le fait de « jouer » à domicile apporte un avantage psychologique. En effet, aucun des athlètes qui participeront aux prochains JO, ne saura ce que c'est que d'entrer dans un Stade de France avec quelque 80 000 spectateurs !

Emmanuelle Jaeger souligne le discours contradictoire de l'Etat qui met l'accent sur le sport-santé tout en demandant aux fédérations de faire mieux avec moins !

Elle s'interroge aussi sur le nombre important de blessés présents à Tokyo. Ces blessures étaient-elles connues avant le départ de France ? Secret médical ? Lien de confiance avec le staff médical ? Enjeux économiques pour les athlètes concernés ?

André Giraud rappelle la réunion importante début octobre avec l'ANS qui devrait annoncer l'enveloppe financière consacrée à la préparation des JO.

Le rôle de la FFA est aussi de faire progresser ceux qui ne sont pas encore dans la très haute performance. Les ligues ont également un rôle très important à jouer. Elles aussi, doivent investir pour accompagner leurs meilleurs athlètes vers le haut niveau.

Anne Tournier-Lasserre constate que la FFA devra faire des choix. Mais nous devons travailler pour soutenir les jeunes les plus prometteurs. Elle partage l'inquiétude de Florian Rousseau car on sait que certains coachs rechignent, voire refusent d'orienter leurs athlètes vers d'autres coachs qui leur feraient franchir un palier supplémentaire.

Elle a constaté qu'il y a de nombreux entraîneurs de niveau 1, mais très peu de niveau 3. Il y a donc un travail important à faire dans les ligues sur le haut niveau. Il faut repérer les entraîneurs qui ont de bons résultats chez les jeunes et les aider à progresser et à monter en compétences pour assurer l'avenir de nos futures équipes.

7. INTERVENTION DU DTN ADJOINT

• Philippe Leynier qui assiste à cette réunion en visioconférence, remercie, comme l'ont fait tous les autres intervenants, Florian Rousseau d'avoir parlé avec autant de franchise.

Il confirme que le passage des championnats internationaux « jeunes » vers les championnats internationaux « élite » est difficile pour nombre d'entre eux.

Au niveau international, les résultats des U20 ont été très bons. Ceux des U23 aussi, mais on constate que dans plusieurs pays, les meilleurs U23 avaient le niveau requis pour participer aux JO de Tokyo. Pour la France, une seule de nos athlètes U23 a participé aux JO, en individuel.

- Le DTN adjoint précise qu'il a accepté d'assurer la continuité au sein de la DTN dans un contexte pas facile. La liste des missions incontournables est longue, mais les activités continuent. Il est en train d'établir un organigramme provisoire de la DTN.

- Au niveau du développement, il se réjouit de la signature de deux conventions, le 27 août avec l'UNSS et l'UGSEL. Il s'agit de conventions cadre, assorties d'avenants, et qui devraient être affinées. Les conventions avec l'USEP et la FFSU devront aussi être revues.

- Il fait part du compte-rendu d'un travail effectué avec l'académie de Créteil, l'INSEP, des personnels du grand INSEP (les CREPS) et des fédérations dont la FFA. Le sujet portait sur l'opportunité de passer du double projet au double cursus de formation. Il s'agit, entre autres, de valoriser la formation des athlètes de haut niveau.

- Le « Tour des ligues » est quasiment bouclé en métropole. Il reste la ligue du Centre – Val de Loire, mais aussi toutes les ligues ultramarines. Le travail d'écriture de restitution a commencé mais n'est pas actuellement la priorité N° 1.

Anne Tournier-Lasserve suggère de faire une synthèse globale et une fiche synthétique pour chaque ligue. Les modalités de retour des conclusions aux ligues seront étudiées avec Jean-Marc Béraud, Président du CNDLT.

8. INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA CSO

- Alain Talarmin évoque d'abord le document qui a été envoyé concernant un bilan des championnats de France estivaux qui furent tous très réussis. Il en va de même pour l'Open d'Evry-Bondoufle, dont le positionnement mi-juillet a été très bien perçu par les clubs. Cette première édition est à renouveler, peut-être même plus tard dans la saison.

- La CSO a de sérieux doutes sur la faisabilité sur deux jours des prochains Championnats de France estivaux à Caen, si on y inclut les épreuves combinées. Dans ce cas, il faudra prévoir 3 jours de compétition.

- Les Championnats de France de lancers longs sont programmés les 5 et 6 mars 2022 à Salon-de-Provence. La possibilité d'inclure les épreuves de poids pour les U18, U20, U23 et Nationaux avait été évoquée, le lancer de poids élite restant intégré aux Championnats de France à salle à Miramas les 26 et 27 février.

L'organisateur de la compétition à Salon de Provence propose de faire du weekend des 5 et 6 mars une grande fête des lancers, à laquelle il inviterait les champions de France élite du lancer de poids. Le poids pourrait se dérouler dans une salle située dans l'enceinte même du stade où se déroulent les autres lancers.

Cela permettrait à tous les lanceurs de se retrouver et de s'encourager. Cela créerait une émulation et contribuerait à redynamiser le lancer de poids.

Si le bureau est d'accord, la CSO propose d'appeler cette compétition « Championnats de France des lancers » et de la programmer jusqu'à la fin de l'olympiade. **Accord unanime du Bureau.**

Dans le même esprit, Anne Tournier-Lasserve suggère d'organiser une fête de la marche, ou même une fête d'autres spécialités en rassemblant les athlètes lors de journées spécifiques sans pour autant occulter les championnats de France.

• Alain Talarmin aborde ensuite le positionnement de la Coupe de France programmée les 22 et 23 avril 2022. Lors de la dernière édition de cette compétition, on a constaté que les clubs étaient très majoritairement favorables à un positionnement en octobre, et ce, pour plusieurs raisons :

- les clubs sortant de la période des cross en mars, il est très compliqué d'organiser des compétitions pour qualifier des relais ;
- le positionnement de cette épreuve au printemps ne doit pas être un argument pour supprimer le premier tour des Interclubs ;
- avril est aussi le mois des vacances de printemps et des stages nationaux et stages clubs.

La proposition de la CSO de repositionner la Coupe de France en automne est **validée à l'unanimité**.

9. INTERVENTION DU PRESIDENT DU CNDLT

• Jean-Marc Beraud fait un bref compte-rendu de la réunion qui s'est tenue le 31 août : réunion très constructive dans une bonne ambiance.

Les présidents de ligue ont bien perçu la tournée des ligues de la DTN.

La journée des délégués a également été très appréciée.

• Des interrogations ont été émises quant à la validation pour le moins curieuse du cursus de formation de certaines personnes, alors qu'elles n'étaient pas présentes sur le terrain ! Christine Virlovet qui a été mise au courant, sera invitée à la prochaine réunion du CNDLT. Elle va réunir les responsables des formations de chaque ligue.

10. INTERVENTION DE LA VICE-PRESIDENTE DU CNOSF

Anne Tournier-Lasserve donne diverses informations concernant le Pass sport et le Pass sanitaire.

De nombreuses réunions ont eu lieu sur ces sujets avec le Ministère. Ces réunions sont l'occasion de faire « remonter » les souhaits ou observations des 108 fédérations membres du CNOSF, mais aussi d'évoquer les difficultés rencontrées sur le terrain.

• En ce qui concerne le Pass sport (50€ pour les familles bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire), les fédérations ont obtenu que la période de demande du Pass sport, soit prolongée jusqu'à fin novembre. Mais la principale difficulté vient du fait qu'un quart seulement des clubs ont un « compte asso », qui est indispensable pour que les familles des jeunes licenciés touchent les 50€.

Il faut que les structures déconcentrées et tout particulièrement les comités départementaux apprennent aux clubs comment créer ce compte.

Anne Tournier-Lasserve propose également de demander aux clubs de contacter les municipalités qui ont la liste des familles qui touchent l'allocation de rentrée afin de les informer qu'elles sont éligibles au Pass' sport. Les municipalités pourraient informer les familles de cette aide dont beaucoup n'ont pas entendu parler.

Par ailleurs, si les 100 millions d'euros alloués au Pass sport, ne sont pas dépensés, le CNOSF demandera au Ministère que le reliquat revienne au sport, par exemple pour compenser les pertes de licences ou pour d'autres dispositifs mis en place par les fédérations.

- Concernant le Pass sanitaire, beaucoup d'incohérences sont relevées. On espère une évolution. Une possible suppression du Pass est évoquée pour le 15 novembre, date de la fin de l'état d'urgence sanitaire. Beaucoup d'ateliers se sont tenus pendant les congés, avec les fédérations, pour faire évoluer le dispositif auprès des instances gouvernementales et améliorer le dispositif pour toutes les associations sportives.

11. AUTRE INFORMATION

André Giraud remercie les personnes qui ont participé à cette réunion et lève la séance.

- Fin de la réunion à 20 heure 30 -

Jean-Marie Bellicini
Secrétaire général

Alain Martres
Secrétaire général adjoint